

d'Oss-Ussen (NL-Noord-Brabant) est située à quelque distance de la Meuse, sur sa rive sud, dans le Maaskant, qui deviendra à la fin du premier siècle avant notre ère le cœur de la cité des Bataves, entre le sanctuaire fédérateur d'Empel, à l'ouest, et Nimègue, le chef-lieu de la *civitas*. On a dit et écrit tellement de choses sur ce type de céramique de confection fruste, techniquement élémentaire, et nécessairement enchâssée dans des traditions, usages et besoins locaux, qu'une démarche *ab ovo* pouvait s'imposer comme la seule manière de procéder. Van den Broeke croise la fouille et prospection intensive d'une micro-région, avec toute la sophistication des méthodes de terrain les plus avancées, avec une méthodologie céramologique repensée elle aussi dans ses fondements. Qu'est-ce qu'une typologie ? Qu'est-ce qu'une caractérisation chimico-physique ? Qu'est-ce qu'une démarche opératoire dans le processus de fabrication ? Quels sont les critères discriminatoires utiles à l'archéologue ? Il y a une forte théorisation de la démarche que l'on pourra toujours discuter ; il y a aussi une lourdeur des identifications de laboratoire qui sont parfois un peu gratuites ; mais Van den Broeke ne perd pas l'objectif principal de vue et propose sur la base des contextes et stratigraphies un phasage typologique intéressant, mais aussi une approche fonctionnaliste utile. À quoi servent ces pots ? Entre 800 av. (Bronze final) et 250 de n.è., 14 familles sont détectées, accompagnées d'une recherche sur les connexions régionales. Il y a aussi une importation de céramique de cette facture en provenance de la zone côtière, et servant sans doute de récipient à sel. Une grande attention est portée au processus de fabrication de la céramique : le choix des argiles, les fours, la conduction de chaleur. Pour les poteries côtières, des constatations inattendues sont apparues : influence mosane dans les phases précoces, rhénanes par la suite. Dans l'analyse des provenances, l'identification des diatomées a joué un rôle original et inédit.

Georges RAEPSAET

Alain BOUET (Éd.), *Le forum en Gaule et dans les régions voisines*. Bordeaux, Ausonius, 2012. 1 vol. 22 x 29 cm, 406 p., nombr. ill. (MÉMOIRES, 31). Prix : 50 €. ISBN 978-2-35613-075-4.

Lieu par excellence de l'exercice du pouvoir en contexte romain, le forum constitue un fait d'urbanisme marquant, non seulement à Rome même mais aussi dans les villes provinciales, dont la notion est présente dans tous les esprits. Mais qu'est-ce qu'un forum ? Cette première question, loin d'être banale ou inutile, constitue un des fils conducteurs de l'excellent ouvrage, centré sur les Gaules mais à l'interrogation générale, que nous propose Alain Bouet. En effet le volume, issu d'un séminaire tenu à l'université de Toulouse, comporte deux parties qui se complètent. La première, qui intéressera au premier chef l'historien et l'épigraphiste, s'attache à la définition de l'ensemble urbain et à ses implications institutionnelles. Alain Bouet lui-même, dans une introduction méthodologique et historiographique d'un grand intérêt, puis Monique Dondin-Payre dans une contribution axée sur les textes anciens, reviennent avec précision et esprit critique sur tous les « fora » inventés dans n'importe quelle bourgade dans le but plus ou moins avoué d'identifier un chef-lieu ou une ville « importante ». Une fois de plus, il faut en effet revenir sur des notions essentielles de l'administration romaine, *civitas*, *caput civitatis*, magistratures et lieux d'exercice du

pouvoir local, et rappeler que la parure urbaine d'une agglomération n'induit pas son statut qui relève uniquement d'une décision politique. Au titre de mise en place de la problématique, on citera avec intérêt l'article de St. Fichtl sur les « places publiques » dans les *oppida* protohistoriques, organisées autour d'un sanctuaire et d'une esplanade, sans autre monument public clairement identifiable, sinon peut-être (et la prudence doit être de mise) des installations temporaires destinées à des votes. L'auteur souligne le fait que l'existence de ces espaces de réunion est à chercher dans la tradition celtique elle-même plutôt que dans une quelconque influence méditerranéenne, ce qui s'inscrit dans la polémique actuelle autour de la « basilique » de Bibracte. La seconde partie est archéologique et nous propose des mises au point bienvenues sur une série importante de grandes capitales de cités. Auch, Javols, Toulouse, Narbonne, Ruscino, Fréjus, Orange, Apt, Lyon, Autun, Martigny, autant de cas où les trouvailles anciennes et les fouilles récentes permettent de poser les problématiques et de proposer des avancées de localisation et d'interprétation. Pour Autun, la révision des réserves du musée a permis la re-découverte de fragments d'inscription qui complètent, sans malheureusement apporter de solution claire, une dédicace manifestement monumentale assurément en rapport avec le forum (*CIL* XIII 2657 réétudiée par A. Hostein) ramené ainsi au cœur de la ville antique. Un ensemble d'études précises et originales largement illustrées, qu'une synthèse aurait pu couronner afin d'y déceler peut-être des variantes régionales ou liées aux statuts, mais dont la cohérence serrée tient lieu de lien conceptuel. Un catalogue de situations de référence qui intéressera tous les acteurs de l'archéologie urbaine, même secondaire, dans ses principes méthodologiques, ses identifications urbanistiques ou religieuses et ses études de sculpture architectonique. Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Lőrinc TIMÁR, *The Spread of the Roman Domus-Type in Gaul*. Oxford, Archaeopress, 2011. 1 vol. 21 x 29,5 cm, 122 p., 95 fig. (BAR. INTERNATIONAL SERIES, 2206). Prix : 31 £. ISBN 978-1-4073-0764-0.

« The aim of the study is to process a group of problems related to the building of residential houses in Roman Age Gaul ». L'auteur part d'un groupe de référence, la domus à atrium et/ou à péristyle d'Italie et plus particulièrement de Pompéi, pour inventorier et analyser les domus gallo-romaines jusqu'à l'époque flavienne. Dans un premier temps, Timar tente de (re)définir la domus italienne classique, croisant Vitruve et les maisons de Pompéi considérées comme les plus significatives, par exemple celle d'Aemilius Scaurus (et non Scarius !). Suit un inventaire de toutes les maisons ou parties de maisons gallo-romaines reconnues du premier siècle avant et de notre ère, soit quelques édifices narbonnais dits des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> styles pompéiens, et une petite trentaine de domus « late et early variants of the Pompeian Third Style » dispersées en Gaule. L'exercice est difficile et peut-être prématuré. Même en admettant qu'on puisse se mettre d'accord sur une définition typologique de la domus résidentielle classique, il est bien rare qu'on dispose d'un plan terrier complet même en Narbonnaise. On retrouve donc en tête des analyses les plus approfondies proposées, les maisons bien connues des Antes, ou dite de l'Attis, à Glanum, la maison au Dauphin de Vaison, celle du Clos de la Lombarde à Narbonne, dont la structure, les